

## Les ateliers hors les murs

L'enseignement supérieur rencontre les territoires





Imaginer l'avenir des petites villes, cela demande des stratégies cohérentes pour une gestion éclairée de l'es-

pace et des ressources, la qualité du cadre de vie, l'accès à une alimentation saine, au logement, à la mobilité... autant de sujets sur lesquels les étudiants sont forces de proposition!



Vous êtes élu, gestionnaire de territoire, soucieux d'élaborer un projet local partagé? Ou bien enseignant, responsable de formations, en recherche de méthodes innovantes d'enseignement? Faisons l'expérience d'un atelier pluridisciplinaire et immersif spécialement imaginé pour vous.

## Des expériences pédagogiques en faveur des territoires

Un Atelier hors les murs consiste à croiser les regards d'étudiants issus d'au moins 2 formations différentes sur les enjeux d'une commune, située dans les Parcs naturels régionaux, Parcs nationaux ou Petites villes de demain. En combinant un séjour en immersion sur le territoire, des rencontres privilégiées avec les acteurs locaux et leur enseignement théorique, les équipes pédagogiques font émerger des orientations de développement cohérentes en appui aux réflexions des élus. Architecture, paysage, agronomie, sociologie, urbanisme, sciences politiques, développement local, design, écologie, droit... L'Atelier hors les murs est l'opportunité d'un regard nouveau sur les spécificités et atouts inhérents à un territoire.

## Créer des liens avec l'enseignement supérieur et la recherche Après une cinquantaine d'ateliers depuis 2018, le champ des su-

jets et des formations mobilisables continue de s'élargir. De la revitalisation des centre-bourgs à la qualité paysagère comme levier de développement, des filières de proximité à la biodiversité comme partie intégrante du projet local... Il suffit d'exprimer ses envies pour imaginer l'atelier qui apportera les réponses adaptées. Bénéficiez d'une assistance à maîtrise d'ouvrage par la Fédération des Parcs, et candidatez aux Ateliers hors les murs pour recevoir une bourse de 2500 euros.

et de la Cohésion des territoires, le ministère de la Culture, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et l'Office français de la biodiversité.

Ce dispositif est soutenu par le ministère de la Transition écologique



bgalant@parcs-naturels-regionaux.fr Tél.: 06 59 61 58 81





## PARTAGER CONNAÎTRE MOBILISER DÉBATTRE ÉCLAIRER APPRENDRE PARTAGER CONNAÎTRE MOBILISER DÉBATTRE ÉCLAIRER APPRENDRE DÉBATTRE ÉCLAIRER APPRENDRE